

COMMUNIQUÉ No. 11 — 2 juin 2020 INFORMATIONS

aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs, voici quelques nouvelles concernant les préparatifs à une réouverture progressive de nos lieux de rassemblement, et à la reprise des activités qui leur sont liées.

1. Documents préparatoires

L'Archevêché publie deux premiers documents pour **nous préparer** à l'ouverture des portes de nos églises : <https://diocesemontreal.org/fr/ressources/personnel-pastoral#deconfinement-covid-19>

- a) Feuille de route du travail de déconfinement dans le diocèse de Montréal
- b) Protocole de la phase 1 : « Ouverture des portes d'églises »

Rappel : Après le signal (**encore à venir**) donné par la Santé publique du Québec, les paroisses qui attesteront qu'elles ont mis en place les mesures requises recevront de l'Archevêque l'autorisation d'ouvrir les portes de leurs lieux de culte en mettant en œuvre les pratiques sanitaires approuvées.

2. Webinaire pour s'approprier les mesures à mettre en place pour la réouverture

Un webinaire est en préparation pour nous présenter le *Guide diocésain* pour le redémarrage de la vie liturgique et pastorale à l'intérieur de nos lieux de culte. Il aura lieu le 16 juin, de 14 h 00 à 15 h 30 (français) et le 17 juin, de 10 h 00 à 11 h 30 (anglais). Pour y prendre part, veuillez écrire à l'abbé Jean-Chrysostome Zoloshi, à l'adresse : deconfinementmtl@gmail.com. Un lien zoom vous sera envoyé dans les jours à venir, pour vous permettre d'accéder à la salle virtuelle de la rencontre.

3. Célébration des mariages cet été

Alors que les activités judiciaires redémarrent dans les palais de justice, nous avons reçu confirmation de l'État civil que les mariages, reconnus comme un service prioritaire, **peuvent être célébrés dans nos églises**. On doit respecter les conditions légales qui s'y rattachent et les règles de distanciation en vigueur. Si vous accompagnez des couples qui veulent célébrer leur mariage dans les prochains mois (juin, juillet août), et qui peuvent respecter les conditions d'une célébration avec un nombre minimal de participants (**5 personnes** : les époux, leurs témoins, le ministre), veuillez en faire part sans tarder à la chancellerie : fgiordano@diocesemontreal.org.

Merci pour vos efforts de chaque instant ; poursuivons ensemble la mission que le Seigneur nous confie.



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal